

**Demandes de dérogations mineures et d'usage conditionnel**

Les membres du Conseil statueront sur les demandes de dérogation mineure et d'usage conditionnel lors de la session ordinaire du Conseil de la municipalité de Lac-Supérieur qui se tiendra le 4 juin 2024 à 19h00, au 1277, chemin Lac-Supérieur, à Lac-Supérieur.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Lac-Supérieur, ce 17<sup>e</sup> jour du mois de mai 2024



Anne-Marie Charron  
 Directrice générale adjointe & greffière-trésorière adjointe

**DÉROGATION MINEURE**

Immeuble visé	Nature et effets de la demande
215 chemin du Lac-Quenouille Lots : 5115287, 5115289 & 5115299 Matricules : 3011-74-3177, 3011-75-1292 & 3012-93-5092	Autoriser la création d'un lot dont le frontage longeant la voie publique est de 20.23 mètres, alors que l'article 48 du règlement de lotissement 2015-562, ainsi que les grilles des spécifications des zones PA-17 & VA-17 contenues à l'annexe B du règlement de zonage 2015-560 exigent une distance minimale de 50 mètres.
Chemin du Tour-du-Lac Lot : 4 755 342 Matricule : 3019-00-8932	Autoriser l'installation d'une clôture ayant une hauteur de 1.83 mètre en cour avant, alors que l'article 183 du règlement de zonage 2015-560 en limite la hauteur à 1.2 mètre.

**USAGE CONDITIONNEL**

Immeuble visé	Nature et effets de la demande
395 chemin du Mont-la-Tuque Lot : 6 410 313 Matricule : 2722-00-3544	Autoriser l'usage de location court séjour de petite envergure dans la résidence projetée;
295 chemin du Mont-la-Tuque Lot : 6 588 813 Matricule : 2722-33-7169	Autoriser l'usage de location court séjour de moyenne envergure dans la résidence projetée;

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je soussigné, Anne-Marie Charron, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe de la municipalité de Lac-Supérieur, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus, en affichant une copie à chacun des trois endroits désignés par le Conseil, ainsi qu'à l'adresse du site concerné conformément à la Loi, le 17<sup>e</sup> jour du mois de mai 2024 entre 8 h et 16 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 17<sup>e</sup> jour du mois de mai 2024.



Anne-Marie Charron  
 Directrice générale adjointe & greffière-trésorière adjointe